

# GESTION DE PATRIMOINE

AUDIT  
PATRIMONIAL  
CONFIDENTIEL



## DIAGNOSTIC PLACEMENT

Êtes-vous satisfait de la rentabilité de vos placements ?

Connaissez-vous toutes les solutions qui répondent à votre situation ?

## ÉTUDE FISCALE

Quelles stratégies privilégier pour améliorer votre situation au regard de l'impôt ?

Impôt sur le revenu, impôt sur la fortune et droits de succession.

## BILAN RETRAITE

Connaissez-vous le montant de votre future retraite ?

Comment obtenir des revenus complémentaires ?

## FAMILLE

Votre famille est-elle correctement protégée ?

Comment préparer au mieux le financement des études de vos enfants ?

## Audit Patrimonial confidentiel :

Ensemble, nous abordons la structure de vos actifs et passifs patrimoniaux, vos objectifs, vos choix de vie pour l'avenir, pour élaborer une stratégie de valorisation de votre patrimoine.

Contactez-nous

**03 20 05 96 62**  
[contact@corepnord.fr](mailto:contact@corepnord.fr)



COREP

Gestion de  
patrimoine

L'indépendance des choix de solutions

Un conseiller personnel dédié

Une relation unique en toute confidentialité

Une assistance administrative proche de vous

Un conseil fait la différence

PEA FCPI  
 Compte-titres Optimisation  
 Placements financiers Assurance vie fiscale  
 Investissements PERP Investissement PME  
 en titres immobiliers FIP Girardin Industriel  
 FCPR  
 Contrat de capitalisation SCPI  
 Dispositif Pinel Investissements  
 Déficit foncier immobiliers



## ■ Comment profiter des taux bas pour développer votre patrimoine ?

Dans un contexte de taux d'intérêt extrêmement bas, la performance des placements sans risque (livrets bancaires, fonds en euros en assurance vie) ne cesse de s'éroder chaque année.

Afin d'améliorer vos perspectives de rendement, il est vivement conseillé de diversifier votre épargne sur d'autres supports permettant de conforter la performance dans la durée.

Il existe une autre stratégie qui consiste à saisir cette période de taux bas comme une véritable opportunité de développement de votre patrimoine grâce à l'effet de levier du crédit.

Pour privilégier cette **stratégie de recours au crédit**, il faut alors s'intéresser soit à l'acquisition d'un bien immobilier (dans l'ancien ou dans le neuf avec le dispositif PINEL) soit à l'achat de parts de **SCPI de rendement** (investies en immobilier de bureaux ou de commerces).

Les SCPI, souvent moins connues du grand public, présentent incontestablement de nombreux avantages.

Assorties d'un rendement supérieur aux taux de crédits actuels, les parts de SCPI permettent principalement à l'investisseur de :

- Pouvoir **moduler précisément son projet** en fonction de la durée de son prêt et du montant envisagé.
- **Profiter d'une opération immobilière sans contrainte** de gestion et dont le risque est très largement mutualisé.
- **Bénéficier de la déduction fiscale** des intérêts d'emprunt.

En tant que spécialistes dans ce domaine, notre métier est de vous accompagner dans la sélection des SCPI les plus efficaces du marché.

Notre expertise nous permet notamment de vous conseiller sur les montages à privilégier selon votre situation (SCPI de rendement, Malraux, en nue propriété...). Vous voulez en savoir plus ? Nos conseillers sont à votre disposition pour développer ces sujets dans le cadre d'un entretien personnalisé.



Vie plus  
Partenaire et tuteur plus



PRIMONIAL

PERIAL

JP DISTRIBUTION



skandia



Un conseil fait la différence

